Résumé de la situation

Objet de la requête :

Je souhaite saisir le **Tribunal Administratif** car j'ai attendu **18 mois** pour obtenir mon **dossier médical complet**, alors que la loi prévoit un délai maximum de **2 mois**.

Contexte :

- Je suis reconnue en situation de **handicap** avec une carte **CMI Invalidité** et diagnostiquée autiste Asperger.
- Mon hospitalisation a eu lieu en **2006** à l'hôpital Maison Blanche Avron.
- J'ai demandé mon dossier médical en **novembre 2023**, mais il manque toujours des documents essentiels (comptes rendus médicaux détaillés, décisions de soins, etc.).
- Malgré mes relances auprès de la **Commission des Usagers, de l'ARS, de la CADA**, et même du **directeur de l'hôpital**, je n'ai obtenu que des réponses partielles ou contradictoires.

Conséquences subies :

- Une **grande souffrance psychologique**, ayant conduit à des crises d'angoisse et un état de **paranoïa** (impression d'un complot contre moi).
- Des tensions dans mon couple dues à mon stress prolongé.
- J'ai dû **me débrouiller seule** pour comprendre les démarches juridiques, avec l'aide d'une intelligence artificielle, car **aucun avocat ne m'accompagne** pour cette procédure.

Ce que je souhaite obtenir du Tribunal Administratif :

1. **Constater l'atteinte à mes droits** en raison de l'attente excessive pour obtenir mon dossier.
2. **Ordonner à l'hôpital et aux archives départementales** de me transmettre immédiatement tous les documents manquants.
3. **Reconnaître le préjudice moral** causé par ces **18 mois d'attente** et la souffrance que cela m'a infligée.
4. **Obtenir une indemnisation**, même si je n'ai pas d'attestation médicale, en raison de l'impact psychologique avéré.

Mes questions à l'avocat :

- Mon dossier est-il bien rédigé pour le Tribunal Administratif ?
- Ai-je des **chances de succès** pour obtenir une indemnisation ?
- Comment puis-je prouver mon **préjudice moral**, sans certificat médical ?
- Est-ce un problème si **je plaide seule**, sans avocat ?
- Existe-t-il des recours complémentaires que je pourrais engager ?